



2^{ème} FESTIVAL FIDE DE CHOLET

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Présentation

Le cercle d'échecs de Cholet organise le samedi 1^{er} et le dimanche 2 octobre 2022, son 2^{ème} festival FIDE, ce festival est composé de 4 tournois.

Article 2 : Les tournois

La répartition des joueurs dans les tournois se fait, après la fin du pointage, dans l'ordre décroissant du dernier classement Elo disponible.

Le tournoi A est homologué sous le numéro 56159
Le tournoi B est homologué sous le numéro 56160
Le tournoi C est homologué sous le numéro 56161
Le tournoi D est homologué sous le numéro 56162

Article 3 : Règles du jeu et appariements

Les règles du Jeu de la FIDE et de la FFE en vigueur à la date du 2^{ème} festival FIDE de Cholet sont applicables.

Les appariements se font au système suisse intégral (Règles C04 FIDE).

Une accélération des appariements est possible s'il y a plus de 32 joueurs dans un ou plusieurs tournois.

Article 4 : Cadence

Les parties sont jouées à la cadence Fischer de 60 min + 30 s par coup. La notation est donc obligatoire tout au long de la partie.

Article 5 : Programme

Pointage et vérification des licences : samedi 01 octobre 2022 de 8 h 30 à 9 h 15.

Horaires de Jeu :

Ronde 1 : samedi 01 octobre à 9 h 30
Ronde 2 : samedi 01 octobre à 13 h 15
Ronde 3 : samedi 01 octobre à 16 h 30
Ronde 4 : dimanche 02 octobre à 9 h 30
Ronde 5 : dimanche 02 octobre à 13 h 15

Clôture : dimanche 02 octobre 2022 à partir de 16 h 30.

Article 6 : Inscriptions en ligne uniquement

Le 2^{ème} festival FIDE de Cholet est ouvert aux licenciés A de moins de 2400 Elo et dans la limite de 80 joueurs maximum.

Clôture des inscriptions : le jeudi 29 septembre à 22 h.

Droits d'inscriptions : Adultes : 24 € Jeunes : 12 €

Inscription et règlement en ligne à l'adresse suivante : [bla bla bla bla bla](#)

Article 7 : Liste des prix

La liste des prix est affichée avant la ronde 3.

70% des droits d'inscriptions sont reversés en prix.

Article 8 : Consignes et dispositions spéciales

- a) Après le début de la session de jeu, le délai maximum pour arriver devant l'échiquier est de 30 mn. Par conséquent, le forfait est déclaré après 30 mn de retard.
- b) Signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- c) Les joueurs doivent avoir une attitude convenable
- d) Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu
- e) Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu, à moins qu'ils ne soient totalement éteints. Si un tel appareil produit un son, le joueur perdra la partie. L'adversaire gagnera. Cependant, si l'adversaire ne peut pas gagner la partie par une série de coups légaux, son score sera celui d'une nulle.

- f) Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser sur un autre échiquier.

Article 9 : Classement

- a) Les classements sont établis au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nul 1/2 point, perte 0 point.
- b) Les joueurs à égalité de points sont départagés par le buchholz tronqué puis à la performance Elo.
- c) Si l'égalité persiste, c'est l'ordre du classement proposé par le logiciel PAPI qui est retenu.

Article 10 : Arbitres et Jury d'appel

Arbitre Principal : Cyprien Denous – AFE 1

Autres Arbitres :

Jury d'appel : Le jury d'appel sera composé de 5 personnes et de 2 suppléants.

Article 11 : Acceptation du règlement

La participation au 2^{ème} festival FIDE de Cholet implique l'acceptation du présent règlement intérieur que tous les participants s'engagent à respecter.

L'Arbitre Principal

Cyprien Denous
A.F. Elite 1

L'Organisateur

Willy Gerfault